

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Sciences de la santé 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2403.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 64h Temps de travail personnel encadré : 25 h Temps de travail personnel individuel : 36h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 35 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du/de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé et de la prévention en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur des principes éthiques de la profession.
- B1 : Établir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.

Haute école de santé
Genève

- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Acquérir des connaissances scientifiques récentes basées sur des données probantes en lien avec la neurologie et la psychiatrie.
- Acquérir des connaissances en pharmacologie en lien avec la neurologie et la psychiatrie.
- Acquérir des connaissances et des compétences relatives aux différentes dimensions des relations professionnelles dans le domaine de la psychiatrie.
- Développer des compétences dans la relation thérapeutique auprès de personnes souffrant de troubles neurologiques et psychiatriques.
- Soutenir l'intégration des soins en neurologie et en psychiatrie dans les contextes de santé publique, santé communautaire et des soins de santé primaire.
- Adapter ses actions de soins en se basant sur l'évaluation du patient.
- Mobiliser sa capacité de réflexion en lien avec les situations emblématiques.
- Organiser les interventions de soins en considérant les modèles de soins infirmiers ou autres disciplines qui renforcent la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Sous-axe : Neurologie

- Accident vasculaire cérébral : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Maladie de Parkinson : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Épilepsie : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Sclérose en plaque : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Lésions médullaires, physiopathologie, surveillances et traitement.
- Coma, surveillances et traitement.
- Échelle de Glasgow.
- Mort cérébrale et don d'organes.
- L'autisme : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Le handicap mental : santé, troubles psychiques et vieillissement

Sous-axe : Psychiatrie

- Les troubles de l'humeur : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles de la personnalité : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles du comportement alimentaire : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Troubles pédopsychiatriques : introduction et concept fondamentaux
- La psychiatrie forensique et la particularité du trouble psychopathique : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Les troubles psychotiques : physiopathologie, surveillances et traitement.
- Le délire : physiopathologie, surveillances et traitement.
- La théorie de la crise en lien avec la crise suicidaire, détection et prise en soins.
- Le soin infirmier en psychiatrie : la contenance psychique, compliance au traitement, lois et mesure de contraintes, soins en chambre intensive.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, vignettes cliniques, exploitation de films, Moodle HES-SO, rallye d'intégration des connaissances, lectures d'articles, Quizzes et QCM formatifs. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiels et/ou en distanciels.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux cinq champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (atelier, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels). Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur un examen oral, individuel, qui se déroulera semaine 7.

Les questions d'examen évalueront les connaissances, la compréhension et la capacité d'analyse de l'étudiant dans les champs de la neurologie et de la psychiatrie contenus dans tous les supports de cours du module.

L'évaluation orale se fera devant un jury formé de deux évaluateurs.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Pour intégrer le semestre 5, l'intégralité des modules du semestre 3 doit être validée.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX(soit entre 3.45 et 3.94) au module

Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral, individuel sur un champ réduit ayant lieu en semaine 27.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen écrit individuel ayant lieu en semaine 35.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la Haute école de santé de Genève (*juin 2021*), sur demande dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de la filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

Augendre, D., Couderc, F. (2015). *Défaillances organiques et processus dégénératifs*. Bruxelles : de Boeck-Estem.

Bouchet-Paul, C. (Dir). (2013). *Processus psychopathologiques*. Paris : Vuibert.

DARES (2012). *Alliance contre la dépression. Promotion de la santé et prévention*.

http://qe.ch/dares/promotion-sante-et-prevention/site_internet_pour_prevenir_depression-1054-3734-8980.html

Guelfi, JD. & Rouillon, F., (2017). *Manuel de Psychiatrie*. Paris : Elsevier Masson

HAS Haute Autorité de Santé. (2002). *Prise en charge initiale des patients adultes atteints d'accident vasculaire cérébral*.

Recommandations pour la pratique clinique.

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272250/prise-en-charge-initiale-des-patients-adultes-atteints-daccident-vasculaire-cerebral-aspects-paramedicaux

HAS Haute autorité de santé. (2015). *Patient avec un trouble bipolaire : repérage et prise en charge initiale en premier recours*

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1747465/fr/patient-avec-un-trouble-bipolaire-reperage-et-prise-en-charge-initiale-en-premier-recours

Kesselring, A., Kainz, M. & Kiss, A. (2007). Traumatic memories of relatives regarding brain death, request of organ donation and interactions with professionals in the ICU. *American Journal of Transplantation*, 7, 211-217.

Moras, L, Perrin-Niquet, A, Barbot, C, Morasz, C. (2012), *L'infirmier en psychiatrie, les grands principes du soin psychiatrique*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

Monestès, J.-L. (2008). *La schizophrénie. Mieux comprendre la maladie et mieux aider la personne*. Paris : O Jacob.

Prudhomme, Ch., Brun, M.-F. (2012). *Pathologie neurologique*. Coll. Nouveaux dossiers de l'infirmière. D'Ivernois, J.-F.(Dir.) Paris : Maloine (6^{ème} éd.)

Verny, M., Mercier, B., Sanson, M., Dobigny-Roman, N. (2005). *Neurologie. Soins Infirmiers*. Perlemuter, L. et al. (Dir.). Coll. Nouveaux cahiers de l'infirmière.(18).Paris : Masson.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée au cours de l'enseignement

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Aline Forestier

Enseignant-e-s : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2022 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers